

927234/711

GRAND HÔTEL  
DU COMMERCE & DES POSTES

L. DIDON

PÉRIGUEUX TÉLÉPHONE 0.33

25 juin 1910

Monsieur Cartailhac,

J'ai le plaisir de vous adresser inclus  
la lettre que j'ai vu de recevoir de Cas-  
telnaud.

Lorsque M. le M<sup>re</sup> de Foyolle m'a  
fait part de votre décision et m'a  
chargé d'écrire de votre part, j'en  
suis acquitté aussitôt mais en n'offrant  
que 24 au lieu de 30 et insistant  
pour qu'il accepte; cela tout simplement  
pour le principe d'en pas payer exacte-  
ment le prix demandé: Vous voyez que  
cela a réussi.

Vous pouvez donc envoyer le bail à  
signer à M. Cartanet, p<sup>re</sup> à Castelnaud  
C<sup>re</sup> de Sergeac par St-Léon / Vézère (D<sup>re</sup> que)

Inutile de vous dire combien j'ouïs heureux  
que vous ayez emporté cette Station à l'étranger.

Aurons-nous bientôt le plaisir de vous  
avoir à Périgueux ? Depuis le temps que  
nous nous attendons !

M<sup>lle</sup> M<sup>lle</sup> de Fayolle a dû vous parler  
des travaux intéressants que j'ai faits ?  
Lorsque ma feuille sera terminée, je vous  
demanderai de vouloir bien venir en passer  
certaines, car il y aura des observations  
multiples et inédites : C'est pour cela que  
je me rends une fois d'année à Paris  
si possible, et elle, malgré le nombre  
sollicitations dont j'ai l'objet.

M<sup>lle</sup> de Fayolle vous a sans doute parlé  
également des phalènes mentionnées que  
j'ai trouvées ? Il est en bien mauvais état  
malheureusement, mais j'espère que le  
travail progressif que j'ai fait sur  
la Consolidation.

En attendant le plaisir de vous lire ou de vous voir,  
je vous prie l'assurance de mes sentiments  
dévotés,

Je suis d'au

Ne serait-il pas bien d'annoncer dès à présent cette trou-  
vaille au foyer Amigouzien (type d'Amigouze) à qui faut-il  
le signaler ?